



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données  
Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

Direction de la sécurité et de la justice  
Mme Mireille Meissner  
Juriste  
Grand-Rue 27  
1700 Fribourg  
*Par courriel et poste interne*

**Autorité cantonale de la transparence et  
de la protection des données ATPrD**  
**Kantonale Behörde für Öffentlichkeit und  
Datenschutz ÖDSB**

**La Commission**

Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

T +41 26 322 50 08  
www.fr.ch/atprd

—  
**Réf:** LS/FH/coc 2019-PrD-258 et 2019-Trans-112  
**Courriel:** secretariatatprd@fr.ch

*Fribourg, le 25 octobre 2019*

## **Loi fédérale sur le système national de consultation des adresses des personnes physiques (loi sur le service des adresses LSAdr)**

Madame,

Nous nous référons au courriel du 21 août 2019 de la Chancellerie d'Etat concernant l'objet cité en référence et la remercions de nous avoir consultés à ce sujet.

La Commission en a traité lors de sa séance du 24 septembre 2019. Elle ne se prononce que sur les aspects relatifs à la protection des données et à la transparence (art. 30a al. 1 let. b de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données, LPrD ; art. 40 let. c de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents, LInf).

### **I. Sous l'angle de la protection des données**

Comme déjà manifesté à maintes reprises, la Commission rappelle que l'Autorité est contre l'extension de l'utilisation systématique du numéro AVS, même si son utilisation peut être élargie lors de la révision de la LAVS.

### **II. Sous l'angle de la transparence**

La Commission n'a aucune remarque à formuler.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Laurent Schneuwly  
Président